

FILLE DE DIE S H

le bulletin d'information de la mairie de Die | n° 62 janvier 2012 | www.mairie-die.fr



L'édito du maire

En ce début d'année, la parution du décret d'application sur les AVAP (aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine) a permis de reprendre le dossier de transformation de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain

et paysager). Faisant suite au Grenelle II de l'environnement, les AVAP devront prendre en compte les dispositifs relatifs aux énergies renouvelables, aux économies d'énergie et à l'environnement. Une commission locale spécifique est également créée qui doit donner son avis sur le projet d'AVAP avant sa présentation au conseil municipal du 23 février pour validation. Le projet ainsi arrêté sera transmis à la DRAC le 28 février pour être ensuite soumis à l'enquête publique. D'ores et déjà une concertation avec la population est organisée : un dossier de présentation et un cahier d'observations sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Face à ces efforts constants pour valoriser notre belle ville et son centre ancien, chacun ne peut manquer de s'indigner devant ces tags qui enlaidissent bâtiments publics et privés. Au-delà du préjudice esthétique, ces dégradations coûtent à la collectivité temps et argent qui pourraient plus utilement être employés ailleurs. Nous demandons aux propriétaires des façades concernées de déposer une plainte à la gendarmerie et d'autoriser les services techniques de la mairie à prodéder au "dégrafittage".

| Georges Berginiat



PHOTO SLC

107.5... vous écoutez R-DWA

De nombreux auditeurs ont déjà enregistré cette fréquence sur leurs postes radio : la Radio du Diois s'écoute désormais en FM !

Radio associative créée en 2009 à l'initiative de Baptiste Lefort et Louis Bertrand, passionnés de radio et de musique, R-DWA a émis sur le web de juin 2010 jusqu'à l'attribution d'une fréquence par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, en novembre dernier. La mairie de Die, qui soutient activement le projet depuis ses débuts, a mis des locaux à leur disposition dans l'immeuble Joseph-Reynaud. Deux permanents (dont un seul salarié actuellement, mais une subvention de la région Rhône-Alpes permettra cette année de salarier trois personnes) et plus de vingt-cinq bénévoles s'investissent pour cette dynamique radio locale de territoire. Véritable outil pour le Diois et pour tous (habitants, associations, entreprises, collectivités locales...), R-DWA, média citoyen indépendant et local, a vocation à donner la parole à ceux qui le désirent, de relayer localement infos et débats susceptibles d'intéresser les auditeurs, et de créer du lien social. Retrouvez chaque mois, sur un sujet d'actualité, l'interview de Georges Berginiat, maire de Die, ou de ses adjoints. Les émissions produites par les bénévoles formés par les animateurs constituent la base de la grille des programmes. Si vous souhaitez vous aussi vous essayer à ce média ou participer à la programmation musicale, si vous avez des idées à partager, n'hésitez pas à retrouver Baptiste et Louis au studio R-DWA.

AGENDA

Prochains conseils municipaux :
jeudi 23/02 à 19h
(CM extraordinaire spécial AVAP),
mer. 29/02 à 19h,
jeudi 22/03 à 18h.

24h/24

Flash infos, reportages, interviews, émissions musicales (pop, rock, groove, électro, trad...) et thématiques (actualité, littérature, feuilleton radiophonique...). Des plages musicales éclectiques, adaptées à l'heure d'écoute, complètent la programmation.

- Vous pouvez également écouter R-DWA en direct streaming ou en podcast sur www.rdwa.fr (et même les anciennes émissions car R-DWA est la seule radio en France à proposer du podcast illimité).

Accueil du lundi au vendredi 9h-17h30
3ter, rue Joseph-Reynaud,
1^{er} étage, 26150 Die
Tél. 09 52 36 85 31
contact@rdwa.fr
www.rdwa.fr



Pour plus d'information, lire le dossier consacré à la cathédrale dans Chroniques du Diois, décembre 2011.

Chantier Notre-Dame | Depuis l'automne, charpentiers et chercheurs s'affairent sur les toits de notre cathédrale. D'importantes dégradations des bois de la charpente, dues à des infiltrations d'eau, ont rendu sa restauration urgente. Avant remplacement, les pièces, qui portent presque toutes des marques d'assemblages, font l'objet d'un relevé systématique et d'une datation par dendrochronologie. Sur une charpente de cette envergure, à chaque restauration, les bois réutilisables sont toujours réemployés : les marques de tous ces charpentiers successifs vont donc permettre d'étudier de plus près cette charpente si peu classique (elle mêle des caractéristiques empruntées à deux grands modèles médiévaux : la charpente rhodanienne et la charpente dite en berceau, plus courante dans le nord de la France) et de comprendre un peu mieux notre histoire. Édifiée entre 1200 et 1250, la cathédrale est pillée et ses voûtes démolies pendant les Guerres de Religion seront reconstruites en 1673. Les pièces les plus anciennes de la charpente actuelle datent peut-être de cette reconstruction. Cet important chantier de 600 000 € pour la ville de Die, propriétaire (dont 50% pris en charge par la Direction régionale des affaires culturelles), est mené en deux tranches. Les chauves-souris grands murins qui ont colonisé les combles sont protégées et ne doivent pas être dérangées durant leur nidification d'avril à septembre. La deuxième tranche sera achevée au printemps 2013.

• **Joignez, vous aussi, votre pierre à l'édifice commun**

En collaboration avec la Fondation du patrimoine et l'association Dea Augusta, la ville de Die lance un appel citoyen. Souscription à télécharger sur www.mairie-die.fr > Economie > Travaux/projets > Toiture de la cathédrale



PHOTO SLIC

Quartiers & référents

Pour toute question concernant la vie de votre quartier, contacter Nicole Bultel, adjointe, déléguée aux jumelages, à l'événementiel et à la vie des quartiers au 04 75 21 08 80.

- **La Chargière/Pierre pointue**
Maryse Ravel et M. Tournier
- **Saint-Marcel / Chastel**
Marie-Claude Gavazzi, Didier Bonnefoy
- **Hameaux de Plas**
Liliane Armand, Hélène Schnebelen
- **Le Perrier/Fond Girarde**
Pierre Tabouret, Jérôme Mougnoz
- **L'Aube**
Jacques Valentin, Gaelle Roscoët
- **Les Combes**
Évelyne Carot, Pierre-Louis Gauthier

On recherche des référents pour le quartier des Batets

Prochaines rencontres

- Cocaleuse : mardi 7 février
- Chanqueyras : mercredi 7 mars

PHOTO JS



Quartiers | Georges Berginiat, maire de Die, et ses adjoints se rendent régulièrement dans les quartiers de la ville à la rencontre des habitants. Après une visite des entreprises, une réunion est organisée pour les riverains intéressés. Devant une projection du plan du quartier, les habitants ont la parole, chacun est écouté. En fonction de l'urgence, des besoins et du budget, des demandes seront satisfaites. Des référents sont choisis (voir à gauche) pour des échanges réguliers entre la mairie et les quartiers. La soirée se termine autour du verre de l'amitié. Un compte-rendu envoyé à tous les riverains et un courrier un an plus tard permettent de faire le point sur les actions menées.

Médiathèque | Depuis le 1^{er} janvier, horaires d'ouverture et quotas de prêt ont changé à la médiathèque départementale Diois-Vercors. Vous pouvez désormais emprunter pour 3 semaines 20 documents, quel que soit le support (sauf DVD : 1 seulement).

- **Nouveaux horaires** Mardi 13h-19h, Vendredi 13h-18h, Mercredi et Samedi 10h-13h / 14h-18h.

Autorisation de travaux | Suite à de nombreux travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme, notamment dans la zone protégée du centre ville, nous vous rappelons que toute modification extérieure d'un bâtiment (réfection de façade ou de toiture, changement de menuiseries...) doit faire l'objet d'une demande de déclaration préalable auprès du service urbanisme. Certains matériaux (PVC...) ou certaines pratiques (pose de plaque sous tuiles...) sont interdits en centre ancien. Tous travaux réalisés sans autorisation ou ne respectant pas les prescriptions de la décision feront l'objet d'un procès-verbal avec saisie du service contentieux de la Direction départementale du territoire.

- **Service urbanisme** pour renseignements complémentaires ou RV avec l'architecte conseil Paul Berron : 04 75 21 08 95

Un après-midi Nunc à Pennes-le-Sec.

Personnes âgées | Créée à l'origine pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, l'association Nunc propose des demi-journées d'accueil aux personnes âgées pour leur permettre de passer un bon moment entre amis. Le groupe restreint à environ huit personnes permet un caractère familial. Une ou deux fois par semaine, les participants se retrouvent avec une animatrice et des bénévoles autour d'activités variées : jeux, chants, promenades... Sorties gastronomiques, visites de lieux ou rencontres sont aussi régulièrement organisées. Nunc attache beaucoup d'importance à l'échange intergénérationnel. En juin 2011, un spectacle autour de la langue des signes, avec l'école d'Aix-en-Diois et l'association Signes & Marmots, a été présenté aux familles (représentation reprise au Forum intergénérationnel au Martouret en octobre 2011). Ce lien avec les enfants perdure au travers de la création en cours d'un calendrier perpétuel. Nous vous invitons à venir partager ces bons moments les lundis après-midi à Die (salle Arc-en-ciel, rue Amédée-Rousset) à partir de 14h30 et vendredis après-midi à Laval-d'Aix (salle communale) à partir de 14h.

- **Contacts** Lyliane Orand 04 75 21 83 32, l.orand@free.fr / Mariel Reynaud 06 30 56 96 75, mariel.reynaud@orange.fr

